



Adopter un enfant non reconnu par son père

Par **almellit**, le **04/03/2009** à **10:16**

Bonjour à tous,

voilà je suis maman d'une petite fille de 4 ans, qui n'a pas été reconnue par son géniteur.

Si j'ai bien compris mon concubain avec qui je vis depuis 2 ans pourrait la reconnaître, mais alors si le géniteur demandait un test ADN que se passerait-il?

Il me semble que l'adoption est bien plus claire et le serait aussi pour ma fille, symboliquement.

Pour cela faut-il être marié depuis 2 ans?

Je vous remercie infiniment pour votre aide
almellit